

Réf: Dossier N° : 53311

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MOYA PRESTIGE IMMO SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7è TRANCHE PRES DU
PONT SORO, 25 BP 1080 ABJ 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MOYA PRESTIGE IMMO SARL » .

Objet: Transaction immobilière, gestion locative, consulting, décoration, construction immobilière, architecture et travaux publics-génie civil, Maison d'étude technique et de réalisation d'ouvrage divers et promotion immobilière, Import-export de matériels, pièces détachées, négoce, Entreposage en magasinage des divers produits; Prise des parts d'action crédits Mobilier ou Immobilier et autres; Et divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7è TRANCHE PRES DU
PONT SORO, 25 BP 1080 ABJ 25

GERANT: Monsieur MOYA CHARLES .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21283 du 20/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19847 du 20/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

